



### Sommaire

La chronique du maire	3	La forme masculine utilisée dans cette
Informations municipales	11	publication désigne, lorsqu'il y a lieu,
La bibliothèque	15	aussi bien les femmes que les hommes.
La page communautaire	17	
La rubrique informative	22	Ce bulletin d'informations est publié six
Le calendrier des activités	26	fois l'an par la Ville de Macamic.
Pour nous joindre	28	

**Un grand merci à tous nos collaborateurs.**

Mise en pages : Ginette Labbé

Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 15 no 6  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

## La chronique du maire

### Rapport 2010

Chers concitoyens,  
Chères concitoyennes,

L'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes exige du maire qu'il fasse chaque année un rapport sur les finances de sa municipalité; cet exercice doit couvrir l'année en cours, celle qui l'a précédée et celle qui lui succédera.

Conformément à cette exigence, c'est avec plaisir, à titre de maire de la Ville de Macamic, que je vais vous décrire le tableau qu'une analyse approfondie de nos finances me permet de vous livrer.

Les sujets qui seront traités dans mon rapport sont les suivants :

- 1. L'analyse du bilan de l'année financière 2009;
- 2. La situation financière de la présente année au 30 septembre 2010;
- 3. Le dernier programme triennal d'immobilisations;
- 4. Les orientations de la municipalité pour l'année 2011;
- 5. La liste des contrats de plus de 25 000 \$;
- 6. Le traitement des élus pour l'année 2010.

#### 1. L'analyse du bilan 2009

<u>REVENUS</u>	<u>Budget initial</u>	<u>2009 réalisé</u>
Taxes	1 586 637 \$	1 592 614 \$
Paiements tenant lieu de taxes	342 460	367 635
Autres recettes de sources locales	593 306	263 933

Transferts	830 086	613 424
<b>Totaux :</b>	3 352 489 \$	2 837 606 \$
<b><u>DÉPENSES</u></b>	<b><u>Budget initial</u></b>	<b><u>2009 réalisé</u></b>
Administration générale	597 359 \$	560 824 \$
Sécurité publique	213 307	205 816
Transport	548 793	632 244
Hygiène du milieu	551 394	524 191
Santé et bien-être	28 127	27 302
Aménagement, urbanisme et développement	118 453	170 733
Loisirs et culture	308 352	401 835
Frais de financement	128 746	124 599
Amortissement des immobilisations		442 235
Immobilisations		(618 239)
Coût des propriétés vendues		(15 357)
Remboursement de la dette à long terme et financement en cours	200 889	198 231
Affectation	657 069	1 117 058
<b>Totaux :</b>	3 352 489 \$	3 771 472 \$

L'analyse des chiffres ci-dessus nous démontre que les revenus ont été inférieurs aux prévisions initiales de 514 883 \$, que les dépenses ont été supérieures de 418 983 \$ à nos prévisions, laissant donc un excédent des dépenses sur les revenus de 933 866 \$ en 2010.

Cet excédent représente des immobilisations qui se devront d'être financées à long terme en 2010 ou en 2011, immobilisations que vos élus ont décidé de faire en cours d'exercice, avant financement, sans quoi nous aurions affiché un surplus budgétaire.

Encore cette année, nous pouvons vous confirmer que la gestion de nos finances publiques a toujours été effectuée avec rigueur et efficacité, et ce, pour le mieux-être de notre communauté. Nos gestionnaires sont très préoccupés et très efficaces et ils s'efforcent, en tout temps, d'assurer un suivi rigoureux des budgets mis à leur disposition,

mais ce, tout en devant s'assurer aussi de diriger les différents services de la municipalité en fonction des imprévus qui peuvent survenir.

Les employés font toujours tout en leur pouvoir pour poursuivre l'amélioration des services municipaux et ainsi améliorer la qualité de vie des résidents de la municipalité, et ce, tout en devant appliquer des normes et des lois qui peuvent déplaire, à certaines occasions, à des contribuables qui ne veulent pas s'y conformer ou qui essaient de s'y soustraire.

## 2. La situation financière au 30 septembre 2010

Concernant les finances municipales au 30 septembre 2010, les revenus que nous avons encaissés après 9 mois d'opération sont de l'ordre de 3 005 464 \$ sur un montant prévu pour 12 mois de 3 333 775 \$ et les dépenses réalisées représentent la somme de 2 853 431 \$ sur des dépenses prévues pour l'année à 3 333 775 \$.

### Nos contributions financières pour 2010

École Dagenais-Pavillon	50 \$
Comité loisirs Colombourg (Bye Bye)	600
Ensemble vocal Émergence	50
Centre de la Petite Enfance	50
Club de l'Amitié des handicapés	100
Club Lions de Macamic :	
- Brigadière scolaire	1 000
- Journée sécurité à vélo	175
Club de patinage artistique	500
École Le Séjour (échange d'étudiants)	100
Maison de la famille	825
SADC (virée CACIM)	250
Fondation Docteur-Jacques-Paradis	2 848
CRSBP (reconnaissance bénévoles)	75
Corporation du transport public adapté d'Abitibi-Ouest	13 903

Fabrique Saint-Jean (bulletin paroissial)	40
Place aux Jeunes Abitibi-Ouest	50

## 3. Le dernier programme triennal d'immobilisations

Le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2010, 2011 et 2012 comporte un projet, à savoir :

☞ Un projet pour une somme de 2 170 000 \$ pour la réfection du réseau routier et pour les rénovations de mise à niveau du Centre Joachim-Tremblay.

## 4. Les réalisations 2010 et les orientations de la municipalité pour 2011

En 2008, le conseil municipal avait fait faire une étude exigée et requise par le ministère des Affaires municipales (MAMROT) et nous avons planifié à ce moment les divers travaux nécessaires pour la mise à niveau de nos infrastructures au cours des années à venir. Cette étude avait aussi pour but de permettre à notre municipalité de recevoir la subvention de la taxe d'accise d'une somme de 551 000 \$.

Vos fonctionnaires ont exercé une extrême vigilance afin de respecter toutes les exigences conditionnelles des gouvernements pour ne pas perdre aucune des subventions qui étaient à recevoir, ce qui a été le cas, car toutes les subventions maximales que nous pouvions obtenir ont bien été reçues.

Une reddition de comptes improvisée a été exigée à toutes les municipalités par le gouvernement du Québec (la vérification comptable, pièce par pièce, par des vérificateurs externes), pour les subventions reçues de lui et ce mandat a confirmé hors de tout doute l'exactitude, la justesse et la qualité du travail de nos fonctionnaires municipaux qui, eux, se devaient de s'assurer du respect de toutes les normes édictées par nos législateurs. Merci à l'équipe de direction de la Ville, le directeur général, monsieur Denis Bédard,

son adjointe, madame Joëlle Rancourt et le surintendant des travaux publics, monsieur Richard Michaud pour leur excellent travail dans leur gestion quotidienne.

En 2010, nous avons été en mesure de terminer les travaux de climatisation de la salle communautaire du secteur Colombourg et de refaire le macadam dans le 2<sup>e</sup>-et-3<sup>e</sup> Rang Ouest, secteur de l'ancienne paroisse ainsi que des travaux de drainage et de rechargement dans le 6<sup>e</sup>-et-7<sup>e</sup> Rang Ouest; des investissements majeurs, mais combien appréciés par les utilisateurs, selon les commentaires recueillis.

L'abaissement des derniers regards sur certaines rues et avenues de l'ancienne ville a été finalisé tel que planifié en 2009. Bravo à monsieur Richard Michaud et ses employés, puisque nous sommes un an à l'avance sur l'échéance de cesdits travaux.

Les projets présentés par le directeur général ont permis d'obtenir, encore une fois, toutes les subventions requises et nécessaires à la réfection des surfaces des trois terrains de tennis près de l'École Le Séjour.

Un autre projet présenté au Pacte rural de la MRC d'Abitibi-Ouest pour le comité du 100<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité a été accepté pour un montant de 25 000 \$.

Nous avons obtenu également cette année une subvention de 152 000 \$ du Programme PRECO pour des travaux d'aqueduc et d'égout qui ont été effectués sur la 5<sup>e</sup> Avenue Est, des travaux de 194 677 \$.

Pour l'amélioration de notre réseau routier, en plus de la subvention récurrente de 181 281 \$, notre député, François Gendron, nous a accordé, cette année, un montant de 30 000 \$ et il a négocié pour notre municipalité une autre subvention de 30 000 \$, celle-ci provenant de l'enveloppe discrétionnaire du ministre des Transports du Québec.

Deux autres projets ayant été au cœur des préoccupations des élus en 2008 ont été réalisés cette année. Ainsi, un autre projet présenté au Pacte rural fut accepté pour un total de 25 000 \$ et a permis de faire la mise à niveau de nos parcs municipaux et qui a consisté, entre autres, à installer des balançoires pour les tout-petits et d'autres éléments d'amusement.

Nous avons aussi obtenu une subvention de 37 000 \$ du programme Climat municipalités afin de réaliser l'inventaire des gaz à effet de serre sur notre territoire, inventaire que nous avons l'obligation de produire en conformité aux lois du gouvernement du Québec.

Nos orientations pour la prochaine année seront de poursuivre la réalisation des travaux de réfection de nos infrastructures routières. Ainsi, nous allons continuer à effectuer des travaux de drainage dans les chemins ruraux et y faire du rechargement en concassé. Nous devons voir aussi à prioriser quelles rues et avenues de la municipalité seront ciblées dans notre liste des priorités faite en 2008 pour être refaite à neuf ainsi que pour le secteur de Colombourg. Nous devons au cours des trois prochaines années investir 1 170 830 \$ dans ces rénovations, dont une somme de 861 262 \$ nous sera remise en subvention par le biais de la taxe d'accise.

#### 5. La liste des contrats de plus de 25 000 \$

La Loi sur les cités et villes nous demande de faire l'énumération des contrats de plus de 25 000 \$ qu'a autorisés le conseil municipal au cours de l'année; en voici la liste :

Asphaltage Théo Paquet inc. :

- Asphaltage 2 <sup>e</sup> -et-3 <sup>e</sup> Rang Ouest	52 328,86 \$
- Asphaltage projet chemin Sanatorium	16 931,25
- Asphaltage terrains de tennis	<u>34 765,50</u>
<b>Total</b>	<b>104 025,61</b>

Dessau inc. (firme d'ingénierie) :

- Projet usine de filtration	3 386,25
- Étude réfection des infrastructures municipales	1 467,38
- Étude chemin - traverse de Chazel	1 908,26
- Étude quai - marina	1 846,44
- Projet de la 5 <sup>e</sup> Avenue Est (Preco)	<u>23 831,30</u>
<b>Total</b>	<b>32 439,63</b>

Galarneau Entrepreneur général inc. :	
- Projet 5 <sup>e</sup> Avenue Est	147 418,80
Groupe Stavibel (firme d'ingénierie) :	
- Étude dossier bibliothèque	2 555,40
- Étude Centre Joachim-Tremblay	27 187,39
- Étude émissions de gaz à effet de serre	<u>507,94</u>
<b>Total</b>	<b>30 250,73</b>
Hydro-Québec	127 551,60
MRC d'Abitibi-Ouest (quotes-parts et frais divers)	244 440,20
Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon :	
- Quote-part service de désincarcération	621,66
- Quote-part service incendie	85 742,63
- Salaire des pompiers (partie de la Ville)	<u>11 221,00</u>
<b>Total</b>	<b>97 585,39</b>
Régie intermunicipale de la gestion déchets de Roussillon	130 521,25
Samson Bélair Deloitte et Touche :	
- Vérification annuelle	53 654,00
- Reddition de comptes	<u>18 015,00</u>
<b>Total</b>	<b>71 669,00</b>
Ministère des Finances (Sûreté du Québec)	100 964,00
Sous-Poste Camionnage en Vrac :	
- Transport gravier 2 <sup>e</sup> -et-3 <sup>e</sup> Rang Ouest	5 449,38
- 6 <sup>e</sup> -et-7 <sup>e</sup> Rang Ouest	<u>25 231,72</u>
<b>Total</b>	<b>30 681,10</b>

### Le traitement des élus pour 2010

La rémunération annuelle versée au maire est de 9 316,32 \$ et l'allocation de dépenses est de 4 658,64 \$; les conseillères et les conseillers reçoivent un salaire de 3 105,72 \$ et une allocation de dépenses de 1 552,92 \$.

Tous les membres qui participent à divers organismes et comités au nom de la Ville reçoivent un montant supplémentaire de 25 \$ pour leur déplacement et les dépenses que cela peut leur occasionner.

### Conclusion

Nos employés municipaux sont des gens dévoués à notre organisation et c'est ce qui nous permet, entre autres, de réaliser simultanément plusieurs projets. Nous tenons à les remercier sincèrement.

Félicitations aux élus qui travaillent positivement pour notre développement et aussi à tous les bénévoles et les membres des comités et des commissions pour leur implication, leur dévouement et l'excellent travail qu'ils ont effectué, encore cette année, pour la collectivité.

Finalement, nous tenons à souhaiter la bienvenue à nos nouveaux arrivants et vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

**Le maire,**

  
Daniel Rancourt

## Informations municipales



Aux contribuables de la Ville de  
Macamic

### AVIS PUBLIC

Concernant le calendrier des séances  
ordinaires du conseil  
pour l'année 2011

Conformément aux dispositions de l'article 319 de la Loi sur les cités et villes, avis est par les présentes donné que le calendrier des séances du conseil pour l'année 2011, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à **19 heures**, se lit comme suit :

- ↻ 10 janvier
- ↻ 14 février
- ↻ 28 février
- ↻ 14 mars
- ↻ 28 mars
- ↻ 11 avril
- ↻ 25 avril
- ↻ 9 mai
- ↻ 23 mai
- ↻ 13 juin



- ↻ 11 juillet
- ↻ 8 août
- ↻ 12 septembre
- ↻ 26 septembre
- ↻ 11 octobre  
(10 fête de l'Action de grâces)
- ↻ 24 octobre
- ↻ 14 novembre
- ↻ 28 novembre
- ↻ 12 décembre

Donné à Macamic, ce 9 novembre  
2010

L'Adjointe à la direction générale,

Joëlle Rancourt

### Déneigement

À mesure que l'hiver avance, les bancs de neige deviennent de plus en plus hauts et la neige s'accumule dans les entrées et les stationnements. Pousser la neige sur la chaussée ou sur le trottoir peut sembler une solution pour certains propriétaires ou pour les entrepreneurs qu'ils mandatent pour déblayer leurs

terrains; ce geste, qui peut paraître anodin, représente un danger certain pour les piétons et les automobilistes qui doivent contourner ces amas de neige; les enfants sont particulièrement vulnérables lorsqu'ils doivent emprunter une partie de la rue afin d'éviter de tels obstacles.

À Macamic, comme partout au Québec, il est interdit à toute personne de jeter, de déposer, de lancer ou de permettre que de la neige, de la glace ou un objet quelconque soient jetés, déposés ou lancés sur un chemin public.

Toute personne contrevenant à cet article est passible d'une amende.

Information : Richard Michaud  
819 782-4604, poste 224

N.B. C'est la Sûreté du Québec qui voit à l'application de ce règlement.

### AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE MACAMIC

#### AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, qu'une séance extraordinaire

sera tenue le 13 décembre 2010, à 18 heures 15, à l'hôtel de ville de Macamic; les points suivants seront acceptés :

1. Adoption des prévisions budgétaires 2011 :
  - a) Corporation municipale;
  - b) Régie intermunicipale d'incendie de Royal-Roussillon;
  - c) Régie intermunicipale des déchets de Roussillon;
  - d) Comité intermunicipal de gestion des déchets.
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013.
3. Adoption des règlements pour déterminer les taux de taxes, les tarifs et les compensations pour l'année 2011.

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Macamic, ce 29 novembre  
2010

Joëlle Rancourt  
Secrétaire-trésorière adjointe

**AVIS PUBLIC****Concernant le dépôt des rôles  
d'évaluation foncière et locative  
pour les années 2011, 2012 et 2013**

**AVIS PUBLIC**, est par les présentes donné que les rôles triennaux d'évaluation foncière et locative de la Ville de Macamic devant servir pour les années d'imposition 2011, 2012 et 2013 sont déposés au bureau municipal, au 70, rue Principale à Macamic.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures ordinaires de bureau.

Toute demande de révision concernant les rôles doit être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2011.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- < être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

**Municipalité régionale de Comté  
(MRC) d'Abitibi-Ouest  
6, 8e Avenue Est - Bureau 105  
La Sarre, Québec J9Z 1N6**

- < être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- < être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 09-1997 de la MRC d'Abitibi-Ouest et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

**Donné à Macamic, ce 1<sup>er</sup> novembre 2010**

**Joëlle Rancourt  
Secrétaire-trésorière adjointe**

**Jardin communautaire**



Nous désirons adresser nos remerciements aux nouveaux responsables du jardin communautaire, madame Diane Labbé et monsieur Lucien Nicol, pour leur excellent travail ce dernier été.

Encore une fois, des bénévoles s'impliquent pour le mieux-être de la communauté.

Un grand merci aussi à madame Nathalie Bossé et monsieur Éric Lavoie qui permettent l'éclairage sécuritaire du jardin à partir de leur résidence.

Source : Denis Bédard

**Une invitation  
aux nouveaux arrivants**

C'est avec plaisir que le maire, monsieur Daniel Rancourt, et les membres du conseil municipal vous invitent à un 5 à 7 donné en l'honneur de nos bénévoles, de nos employés et des nouveaux arrivants, au cours de l'année 2010; ce 5 à 7 se tiendra le samedi 8 janvier 2011, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Cette rencontre en toute simplicité vous permettra de fraterniser et d'échanger avec les membres de votre conseil municipal ainsi qu'avec les différentes personnes qui sont activement engagées de notre milieu.

Comme nous devons réserver le nombre exact de couverts pour cette activité, nous vous demandons de bien vouloir

nous confirmer, **avant le mercredi 22 décembre 2010**, si vous serez présent(e) ou dans l'impossibilité de vous joindre aux autres convives (819 782-4604, poste 221).

Au plaisir de vous rencontrer.

N. B. Cette invitation s'adresse à vous et à votre conjoint(e).  
(En vertu de la loi provinciale, il est interdit de fumer dans la salle.)

**Vœux des Fêtes**

À l'aube de la période des Fêtes, les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de Noël et une année 2011 remplie de santé, de bonheur et de prospérité.



Le maire,  
Daniel Rancourt

**Hôtel de ville**

Les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés durant la période des Fêtes, soit du 24 décembre 2010 au 4 janvier 2011 inclusivement.

## La bibliothèque

### Nouveautés (Macamic)

- Astrologie 2011  
Andrée D'Amour
- Les années folles  
Tome 2 : Mathieu et l'affaire Aurore  
Jean-Pierre Charland  
(Don Club Lions)
- Les soupirs du vent  
Marie-Bernadette Dupuy
- Le château à Noé  
Tome 4 : Au pied de l'oubli  
Anne Tremblay
- Le vide  
Patrick Sénécal
- Au bout de l'exil  
Tome 3 : L'insoutenable vérité  
Micheline Duff
- Au jour le jour  
Danielle Steel
- Revivre  
Guy Corneau



- Le mondial des records 2011  
(Don Club Lions)
- Rêves en bleu  
Nora Roberts
- La mort  
Richard Béliveau
- Une jeune femme en guerre  
Tome 4 : Automne 1945 - été 1949  
Maryse Rouy
- Mémoires d'un quartier  
Tome 7 : Marcel  
Louise Tremblay-d'Essiambre
- Un bonheur si fragile  
Tome 4 : Les amours  
Michel David

Il y aura deux tirages pour Noël à la bibliothèque, soit une petite caméra numérique et le nouveau DVD de Gilles Parent, Le messager de Noël.

La bibliothèque de Macamic sera fermée les 22 et 29 décembre.

### Nouveautés Secteur Colombourg

- L'héritière de Salem - tomes 2-3  
Caroline Barré
- Les ailes d'Alexanne - tome 1  
Anne Robillard
- Le baiser du vampire et les Sang  
d'Argent  
Mélicca de la Cruz
- Un si long chemin  
Danielle Steel
- Possession  
Nora Roberts
- Graal - tomes 1-2-3-4  
Christian de Montella RJ
- La malédiction de l'anneau  
Édouard Brasey
- Asclé - tome 1  
Brigitte Marleau RJ
- Les princes de Santerre v.1
- Les héritiers d'Enkidéen  
Anne Robillard



- Une autre âme dans ma fille  
Anik Lapratte
- Le fantôme de mon père  
Micheline Lachance
- La vieille laide  
Lucy France Dutremble
- Existence  
Nathalie Parent
- Le dixième cadeau  
Jane Johnson
- Les héritiers de l'homme de la  
rivière  
Janine Tessier

C'est le temps de vous abonner à votre bibliothèque; il n'y a aucuns frais d'abonnement. Pour ce faire, vous pouvez vous présenter le mercredi de 13 heures à 16 heures ou de 19 heures à 20 heures 30. Nous avons un grand choix de livres et de revues ainsi que plusieurs nouveautés et si nous n'avons pas le livre désiré en bibliothèque, nous vous le commanderons. Nous avons toujours besoin de bénévoles pour 1 heure 30 par mois; si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec Noëlla Royer au 819 333-4466.

## La page communautaire

### Célébration du pardon avant Noël secteur de Macamic

Dimanche 12 décembre à 14 heures

### Messes célébrées dans le secteur de Macamic durant le temps des Fêtes

#### **Vendredi 24 décembre :**

16 heures : Authier  
19 heures : Authier-Nord  
20 heures 30 : Macamic  
22 heures 30 : Taschereau  
Minuit : Poularies

**Samedi 25 décembre :** messe du jour de Noël à 10 heures à Macamic

**Vendredi 31 décembre,** veille du jour de l'An :

16 heures : Poularies  
19 heures : Taschereau

#### **Samedi 1<sup>er</sup> janvier :**

10 heures : Macamic

### Message important de la fabrique à la population de Macamic

Bilan officiel des rénovations de l'église et du presbytère de Macamic du 30 octobre 2006 au 30 octobre 2010

Chers amis,

Vous avez été à même de constater tout le travail de votre assemblée de fabrique depuis les quatre dernières années pour la rénovation de nos bâtiments religieux. Ce fut un travail colossal qui a été réalisé grâce à votre générosité en argent et aux centaines d'heures de bénévolat. Nous vous présentons donc le bilan officiel; voici ce qui a été réalisé :

Système de cloches : 22 000 \$  
Système de chauffage de l'église : 96 000 \$  
Peinture de l'église : 20 000 \$  
Peinture et plâtre au sous-sol de l'église : 14 000 \$  
Système de son à l'église et au sous-sol de l'église : 2 000 \$  
Tapis à l'église : 2 500 \$  
Réfection des pierres de l'église estimée à : 76 000 \$  
Réfection des grandes fenêtres de l'église : 12 100 \$  
Réfection du toit de la sacristie : 4 640 \$  
Réfection du toit du presbytère et gouttières : 20 000 \$  
Réfection du garage : 2 000 \$  
Aménagement paysager : 3 631 \$

Asphaltage d'une partie du stationnement : 25 000 \$  
Installation d'un système de chauffage au sous-sol du presbytère : 2 719 \$  
Installation d'une chapelle au presbytère : 1 500 \$  
Rénovation des bureaux, cuisine, salle à manger du presbytère : 10 000 \$  
Restauration des fenêtres du presbytère : 25 000 \$

Total : 339 090 \$

Voici maintenant la provenance des dons :

Caisse Desjardins de Royal-Roussillon : 12 500 \$  
Club Lions : 10 000 \$  
Population : 77 780 \$  
Assurance Mutuelle des fabriques : 52 010 \$  
Dons anonymes : 30 000 \$  
Marge de crédit : 25 000 \$  
Placement de la fabrique : 24 000 \$  
Patrimoine religieux : 50 000 \$  
Organisations : 26 300 \$  
Prêt de l'évêché : 31 500 \$

Total : 339 090 \$

Nous avons cherché à équilibrer nos dépenses et nos revenus; ce ne fut pas facile puisque vous savez qu'une

fabrique vit de dons. À la fin de nos grandes rénovations, nous devons à la Caisse Desjardins de Royal-Roussillon 17 000 \$ que nous chercherons à rembourser cette année. De plus, nous avons un prêt sans intérêt du diocèse d'Amos au montant de 50 000 \$ à rembourser selon les modalités du diocèse. Il est à noter que la fabrique avait, avant les rénovations, une dette de 18 500 \$ d'accumulée sur ce montant. En somme, notre fabrique porte un regard positif sur le coût et la dette restante des rénovations de ses bâtiments.

Nous pouvons être fiers de nos réalisations et encore merci à toute la population de Macamic et des environs pour votre grande générosité.

Léandre Lapointe, ptre-curé

Yvon Gagné, président d'assemblée

### Fabrique de Macamic

L'assemblée des marguilliers a décidé, à nouveau cette année, de mettre sur pied une loterie afin d'amasser des fonds pour compléter le financement du projet de rénovation de notre église et aider

également à la gestion courante de la fabrique.

Les billets sont en vente au presbytère, auprès des marguilliers et des bénévoles de la fabrique, au coût de 2 \$ le billet ou 6 billets pour 10 \$.

Le 1<sup>er</sup> prix est un crédit meubles de 2 000 \$ aux Meubles Gélinas de Macamic (sauf les électroménagers); le 2<sup>e</sup> prix : 200 \$ en argent; et 5 autres prix de 100 \$ en argent.

Le tirage aura lieu le 24 décembre 2010, vers 21 heures, pendant la messe de Noël.

Ce tirage est réalisé en collaboration avec Meubles Gélinas de Macamic. Nous vous invitons à participer généreusement pour aider à la gestion de votre fabrique.

Le président d'assemblée

Yvon Gagné

### Le Cercle des Fermières

Grand merci à toutes les personnes qui sont venues nous encourager lors de la 16<sup>e</sup> Exposition artisanale régionale des

Fermières, les 30 et 31 octobre. À cette occasion, deux paniers d'articles d'artisanat ont été tirés, un parmi les exposants et un parmi les visiteurs. Madame Louissette Desrochers a remporté le prix pour les exposants et madame Jeannine Desrochers, celui pour les visiteurs.



### FERMIÈRES

Le Cercle des Fermières de Colombourg reprendra ses activités et les réunions le 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois, à 13 heures. La prochaine réunion aura lieu le 21 décembre. Vous êtes les bienvenues.

### Bye Bye

Le Bye Bye fait relâche cette année; donc, le 31 décembre 2010, il n'y aura pas de Bye Bye. Toute l'équipe des Loisirs vous souhaite de belles et Joyeuses Fêtes et une belle année 2011.

Tous les comités du secteur de Colombourg vous souhaitent un Joyeux Noël et une bonne et belle année 2011.

### CACI COLOMBOURG

Pour ceux et celles qui n'ont pas d'ordinateur à la maison, nous en avons deux à la bibliothèque. Vous pouvez venir aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Source : Noëlla Royer

### Jardin communautaire

Nous voudrions remercier la Ville de Macamic ainsi que monsieur Richard Michaud et son équipe pour le travail effectué au jardin communautaire, soit la mise en place d'un nouveau bac de compostage ainsi que l'ajout de terre noire.

Les adeptes du jardinage étaient heureux de la récolte de légumes cet automne et pensent déjà à l'an prochain.

Diane et Lucien Nicol  
Responsables du jardin communautaire



### Brigade des pompiers volontaires de Macamic

Êtes-vous préparés et prêts pour l'hiver? Voici quelques trucs et conseils qu'il ne faut pas oublier.

D'abord, si ce n'est déjà fait, changez la pile des détecteurs de fumée de votre maison. Si vous achetez des cadeaux qui requièrent des piles, achetez-en en surplus afin de ne pas utiliser celles des détecteurs.



Assurez-vous que les fenêtres et les sorties de votre demeure soient accessibles et dégagées; souvent, lorsqu'il fait froid, les fenêtres gèlent et s'ouvrent difficilement, ce qui peut être catastrophique en cas d'incendie. Dégagez les balcons et les sorties d'urgence de votre demeure. S'il y a une borne-fontaine sur votre terrain, assurez-vous de ne pas en obstruer l'accès; vous pouvez même la dégager. La Ville a la responsabilité de déneiger l'accès des bornes-fontaines, mais si un incendie devait survenir durant ou après une tempête, il serait dommage que les pompiers aient à les déneiger avant d'intervenir.

Lors de vos réceptions, ne remplissez pas le réservoir d'huile du poêle à fondue quand il est chaud, il faut d'abord le refroidir dans l'eau froide; la meilleure solution est de se procurer un deuxième réservoir. Si vous utilisez des chandelles, n'oubliez pas qu'elles peuvent être dangereuses surtout si vous avez des enfants ou des animaux.

Lorsque vous videz les cendres, n'oubliez pas de les mettre dans un contenant métallique et de les sortir dehors, loin des produits combustibles; les cendres peuvent rester chaudes jusqu'à trois jours.



Si vous utilisez des systèmes de chauffage d'appoint, comme une chaufferette, n'oubliez pas de mettre l'appareil à au moins un mètre d'un mur et loin des produits combustibles comme rideaux, draperies ou meubles.

Il est important de bien se préparer pour l'hiver. Portez une attention particulière aux trucs et conseils mentionnés précédemment. Nous ne savons jamais quand une situation d'urgence peut survenir.

**Sébastien Carrier**  
Pompier 2

### Souper gastronomique

Cette année encore, le souper gastronomique qui a eu lieu le 23 octobre fut un grand succès; 184 convives ont pu apprécier les talents culinaires du chef, monsieur Stéphane Brouillard et la dextérité de toutes les personnes qui travaillent à la réussite de cet événement.

Comme chaque année, deux billets pour assister au souper gastronomique ont été tirés parmi la population; madame Cécile Gagné en fut l'heureuse gagnante.



## Rubrique informative

### La Sûreté du Québec vous informe

#### **Une campagne d'entraide inestimable pour notre M.R.C.** *Les paniers de Noël*

Il y a longtemps que la Campagne des paniers de Noël de la M.R.C. de l'Abitibi-Ouest existe. L'idée originale vient d'un policier, en 1980. Au début, quelques denrées étaient ramassées au poste de police; petit à petit, l'organisation s'est peaufinée et la campagne a officiellement vu le jour en 1982. Une dizaine de paniers de Noël étaient distribués par les patrouilleurs. Les instigateurs de l'époque étaient loin de se douter que leur idée originale générerait cet engouement. Cette année, il s'agit de la 28<sup>e</sup> édition de la Campagne des paniers de Noël.

Depuis ce temps, plusieurs bénévoles s'impliquent dans l'organisation de la Campagne. Je cite, entre autres, la tenue d'un kiosque de **collecte, au centre commercial, du 29 novembre au 18 décembre**, la **Guignolée des Médias qui aura lieu, cette année, le 2 décembre**, la partie de hockey où les membres du poste de La Sarre affrontent

l'équipe des Conquérants, l'activité cinéma où des jeunes sont invités à la projection d'un film. Finalement, l'organisation même des paniers de Noël comprend la sollicitation, la publicité; **la collecte se tiendra sur tout le territoire le 14 décembre**, la confection des paniers et leur **distribution, le 19 décembre**.

La mission principale est d'offrir un dépannage alimentaire aux personnes dans le besoin pendant la période des Fêtes, en plus d'un cadeau de Noël pour chaque enfant des familles moins bien nanties. Si une famille dans le besoin n'a pas d'enfant, une aide alimentaire peut être offerte par la Maison St-André de La Sarre; d'ailleurs, les surplus budgétaires de la campagne leur sont entièrement remis. Cet organisme offre une aide communautaire aux personnes à faible revenu tout au long de l'année.

La réussite de ce projet est due à l'aide précieuse des commanditaires, des donateurs et des bénévoles. Si vous êtes intéressés à être bénévoles, n'hésitez pas à communiquer avec la Sûreté du Québec de La Sarre.

Les personnes désireuses de donner des denrées peuvent se présenter au kiosque de collecte qui sera ouvert devant le local de la confection des paniers au Carrefour La Sarre. Nous ramassons des denrées non périssables, des jouets pour des enfants de 0 à 18 ans et des dons en argent. Vous pouvez émettre un chèque au nom de la Fondation de Charité des Policiers de la M.R.C. d'Abitibi-Ouest. Un reçu d'impôt peut être remis sur demande. Voici quelques suggestions de produits à offrir : tous les types de conserves sauf celles faites maison, des céréales, des pâtes alimentaires, des produits d'hygiène, des produits d'entretien ménager et des médicaments d'utilisation courante. Toutes les denrées périssables sont à proscrire ainsi que les contenants cassables. La Fondation de Charité des Policiers de la région vous remercie de votre collaboration. Votre aide précieuse contribue directement aux personnes dans le besoin de votre communauté.

**Donnez généreusement!**



**Chrystel Jubinville**

Agente de patrouille et  
Coordonnatrice de la Campagne des paniers de Noël

Téléphone : 819 333-2377

Internet : poste.mrc.abitibi-ouest@surete.qc.ca

### **Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon**



Rappel concernant la récupération : le couvercle du bac doit demeurer fermé en tout temps et être déneigé afin de préserver les matériaux lors de la collecte. Le contour des bacs doit également être déneigé afin de faciliter l'accès lors de la collecte.

Merci de votre collaboration.

Information : Joëlle Rancourt  
819 782-4604, poste 223

### **Maison de la famille La Sarre**

10, rue Lapierre  
La Sarre (Québec)  
J9Z 2Y4

Téléphone : 819 333-2670

Veillez noter que la Maison de la famille fermera ses portes pour la période des Fêtes, soit du lundi 20 décembre au vendredi 7 janvier inclusivement. Toute l'équipe sera prête à vous recevoir dès le 10 janvier 2011. À tous, passez de très Joyeuses Fêtes remplies de paix et d'amour!

### ACTIVITÉ À VENIR

Tous les mardis, vous pouvez venir échanger avec d'autres parents de votre secteur; les activités ont lieu à La Sarre à la Maison de la famille.

Voici l'activité prévue pour le mois de décembre :

14 décembre : peinture sur boules de Noël (9 heures 30 à 11 heures 30).



Durant les rencontres, une animatrice propose des activités à vos enfants (histoires, bricolage, coloriage, jeux libres et beaucoup plus).

Pour information, communiquez avec la Maison de la famille au 819 333-2670.

### **DVD Le messager de Noël de Gilles Parent**

Le 9 novembre dernier se tenait le lancement de mon tout premier DVD. Vingt-cinq personnes ont pris part aux activités entourant cet événement qui s'est tenu à la salle du conseil de l'hôtel

de ville de Macamic. J'aimerais tout simplement remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont déplacées pour y assister afin de voir le résultat d'un travail professionnel pensé, produit et réalisé par les Productions Gilles Parent et avec l'aide et le soutien de Radium Multimédia, une entreprise de chez nous qui a su nous accompagner dans le processus du tournage et du montage. Je tiens aussi à saluer la belle participation de la Ville de Macamic pour le prêt de la salle du conseil et du cocktail offert aux convives lors de leur arrivée au lancement. À tous ceux qui ont contribué de près ou de loin, merci beaucoup! C'est pour moi un grand pas de franchi. Je suis fier de pouvoir offrir un produit de grande qualité aux enfants et aux familles de ma région et d'ailleurs. C'est une belle façon de faire connaître ce dont on est capable de réaliser chez nous en Abitibi-Ouest.

Gilles Parent

Auteur-compositeur-interprète jeune public et fier ambassadeur de Macamic

**Régie intermunicipale de la gestion  
des déchets de Roussillon**

Veillez prendre note que le calendrier pour la collecte des ordures pour l'année 2011 sera disponible en janvier au bureau municipal, pour les personnes qui désirent se le procurer.

Merci de votre collaboration.

Information : Joëlle Rancourt  
819 782-4604, poste 223



Le personnel et la direction de la Caisse Desjardins de Royal-Roussillon désirent vous remercier de la confiance que vous leur avez témoignée durant l'année qui s'achève.

Nous en profitons pour vous souhaiter de très Joyeuses Fêtes.

Soyez assurés de notre intention de continuer à vous offrir un service digne de vos attentes.

Puissent ces moments de réjouissances vous combler de bonheur auprès des personnes que vous aimez.

Que la nouvelle année soit à la hauteur de vos aspirations et qu'elle vous apporte paix, joie et succès.

Joyeux Noël et Bonne Année 2011!

La direction



**Le calendrier des activités**

Décembre	13	Adoption du budget 2011 à 18 heures 15 Réunion du conseil municipal à 19 heures
Janvier	10	Réunion du conseil municipal à 19 heures
Février	6	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	14	Réunion du conseil municipal à 19 heures
	28	Réunion du conseil municipal à 19 heures

Bingo tous les dimanches à 18 heures 45 au Centre Joachim-Tremblay de Macamic.  
2 500 \$ en prix toutes les semaines. Entrée 15 \$

**Bingo tous les mardis à 18 heures 45**

Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 150 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

**Heures d'ouverture de la bibliothèque**

**Colombourg**

Le mardi de 11 heures 30 à 13 heures  
Le mercredi de 11 heures 30 à 16 heures  
et de 19 heures à 20 heures 30

**Macamic**

Le mercredi de 14 heures à 16 heures et  
de 19 heures à 21 heures

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 10 février 2011, **la date limite pour apporter vos textes est le 14 janvier**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 819 782-4283.

**Pour nous rejoindre**

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le numéro de téléphone est **(819) 782-4604**

		<b>Poste</b>
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Secrétaire-trésorière adjointe	223
Madame Nicole Bouffard	Secrétaire-trésorière adjointe	227
Monsieur Ghislain Deschênes	Agent de développement de la Corporation	225
Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur privé du Centre Joachim-Tremblay	231
Bureau de l'animation en loisirs		233
Monsieur Annick Goulet	Usine de filtration	240 ou 241
Monsieur Richard Michaud	Contremaître	224 ou 239
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire de direction	221
Gare		244
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay		237
Info-loisirs	Horaire des activités	2
Service d'urgence 24 heures	(pour bris d'aqueduc ou d'égout)	5
Madame Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation	787-6340
Urgence (police, service d'incendie, ambulance)		9-1-1

Télécopieur Ville de Macamic : **(819) 782-4283**

Télécopieur Centre Joachim-Tremblay : **(819) 782-4464**

Adresse électronique : **macamic@mrcao.qc.ca**